cerea
PARTNERS

Mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre

Rapport annuel durabilité 2021

Article 29
Loi Énergie-Climat (LEC)

Édito

par Michel Chabanel, Président de Cerea Partners

Accroître l'impact de nos investissements autour des 3 piliers : *mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre* - telle est l'ambition réaffirmée par les équipes de Cerea Partners pour contribuer à une économie plus vertueuse et bas carbone.

2021 aura été un des tournants majeurs avec l'intensification de la réglementation sur la finance durable. Véritable levier de transformation pour la Société de Gestion, nous travaillons activement à une meilleure prise en compte de la double matérialité des risques climat et biodiversité de nos portefeuilles.

Plus que jamais, nous sommes conscients de notre rôle vis-à-vis de nos investisseurs, nos collaborateurs, nos participations et la communauté dans laquelle nous évoluons, et une fois encore l'année 2021 a été l'occasion de nous le rappeler.

Avec la publication de ce rapport, nous sommes heureux de vous présenter de manière transparente notre contribution pour l'année 2021 et nos objectifs pour les années à venir. La publication annuelle de ce rapport permettra de suivre et de mesurer l'atteinte de ces objectifs moyen long-terme.

L'engagement de Cerea Partners est avant tout celui d'une équipe qui accompagne au fil du temps les équipes dirigeantes des entreprises en portefeuille, en partageant avec eux les axes d'amélioration extra-financiers.

Bonne lecture !

Sommaire

1 Stratégie et moyens déployés

1.1 Notre démarche d'investissement P.9

1.2 Poursuivre nos engagements ESG P.11

1.3 Capitaliser sur nos outils propriétaires ESG P.13

1.4 Accompagner les entreprises P.18

1.5 Renforcer notre expertise ESG P.19

2 Gouvernance

2.1 L'ESG dans la gouvernance P.23

2.2 L'ESG dans la rémunération P.24

2.3 L'ESG dans le règlement interne P.25

3 Analyse de l'impact des investissements

3.1 Empreinte carbone P.26

3.2 Taxonomie européenne et part des énergies fossiles P.29

4 Mesures d'amélioration

4.1 Plan d'actions pour parvenir à une stratégie d'alignement à l'Accord de Paris P.30

4.2 État des lieux sur la démarche biodiversité de Cerea Partners P.31

5 Annexes

Tableau de correspondance relatif à l'Article 29 de la loi Énergie-Climat P.32

Cerea Partners, investisseur spécialisé dans l'Univers de l'Agroalimentaire

Créée en 2004, Cerea Partners est une Société de Gestion indépendante agréée AIFM par l'AMF qui s'adresse au marché du financement des PME et ETI de l'univers de l'agroalimentaire.

Capital transmission

Mezzanine / unitranche

Dette prioritaire

1,8 Mds €

Levés depuis l'origine dont

1,2 Mds €

d'actifs sous gestion

Investisseur thématique

Univers de l'Agroalimentaire & secteurs connexes

3 expertises

Capital transmission, Mezzanine/unitranche, Dette senior

30

Collaborateurs dont

21

Professionnels de l'Investissement

FRANCE INVEST
Association des Investisseurs pour la Croissance

Signatory of:

PRI Principles for Responsible Investment

UN GLOBAL COMPACT Pacte Mondial Réseau France

ic initiative climat international
Private equity action on climate change

3 piliers

Mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre

2 FAIM «ZÉRO» · 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES · 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9

Fonds actifs

89%*

des encours sous gestion prennent en compte l'ESG

100 %

des fonds en cours de levée sont SFDR 8

*La prise en compte des critères ESG couvre les fonds CC II, CD II, CM III et les fonds en cours de levée à savoir CM IV et CD III au 31 décembre 2021.

Liste des Fonds Cerea en vertu du règlement UE 2019/2088

Au 31 décembre 2021, Cerea Partners gérait 1,2 milliards d'euros, dont 89%* des fonds prennent en compte des critères extra-financiers.

- **2015** – Publication du 1er Rapport ESG
- **2017** – Étude ESG annuelle
- **2020** – Formalisation de la prise en compte de l'ESG sur toutes les stratégies Cerea via notre outil de notation ESG
- **2021** – Levée des nouveaux fonds classés SFDR 8
- **2022** – Contribution aux 3 piliers de notre stratégie : mieux produire, mieux nourrir, mieux vivre

Nouveaux fonds	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Mezzanine IV - 2 opérations en cours de levée	2021	Levée en cours	Article 8
Cerea Dette III – en cours de levée	2022	Levée en cours	Article 8
Cerea Capital III - en cours de levée	2022	Levée en cours	Article 8

Anciens fonds	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Capital - 13 opérations	2007	130 M€	Article 6
Cerea Mezzanine II - 23 opérations	2008	127 M€	Article 6
Cerea Capital II - 13 opérations	2015	225 M€	Article 6
Cerea Dette - 30 opérations	2016	268 M€	Article 6
Cerea Mezzanine III - 20 opérations	2017	198 M€	Article 6
Cerea Dette II - 35 opérations	2018	350 M€	Article 6

*La prise en compte des critères ESG couvre les fonds CC II, CD II, CM III et les fonds en cours de levée à savoir CM IV et CD III au 31 décembre 2021.

Cerea Partners, investisseur spécialisé dans l'Univers de l'Agroalimentaire

Notre stratégie d'investissement s'articule autour de trois piliers, **mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre** et a pour objectif de promouvoir des tendances de fonds dans l'univers de l'agroalimentaire.

Enjeux de l'agroalimentaire

En 2020, près de
3,1 milliards
de personnes **ne disposaient pas des moyens** de s'offrir une **alimentation saine**
soit
112 millions
de plus qu'en 2019

Source : L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), Edition 2022

La production de nourriture humaine génère
37%
des émissions globales de gaz à effet de serre (GES)
soit
7,3 gigatonnes
d'équivalent CO2 par an

Source : Global greenhouse gas emissions from animal-based foods are twice those of plant-based foods, , naturefood, 2021

59 %
des **adultes européens**
et près
d'**1 enfant sur 3**
sont en **surpoids** ou **obèses**

Source : Rapport OMS 2022 - Obésité en Europe

Pilier Cerea

Il est donc important de….

Mieux nourrir — ODD 2 FAIM «ZÉRO»

Il est donc important de….

Mieux produire — ODD 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Il est donc important de….

Mieux vivre — ODD 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Quelques objectifs Cerea

- Développer une offre alimentaire variée et satisfaisant les besoins nutritifs
- Promouvoir les traditions liées à la gastronomie et les savoir faires locaux
- Encourager le développement de produits responsables

- Favoriser l'économie circulaire et la durabilité de la consommation et de l'exploitation des ressources naturelles
- Optimiser les systèmes de productions (efficacité et durabilité) et favoriser l'émergence de business models plus vertueux

- Développer les services tournés vers l'amélioration des conditions de vie du consommateur
- Participer à la bonne santé des populations

Cerea Partners, investisseur spécialisé dans l'Univers de l'Agroalimentaire

Notre stratégie d'investissement s'articule autour de trois piliers, **mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre** et a pour objectif de promouvoir des tendances de fonds dans l'univers de l'agroalimentaire.

Pilier

Mieux nourrir — ODD 2

Mieux produire — ODD 12

Mieux vivre — ODD 3

Quelques objectifs Cerea

- Développer une offre alimentaire variée et satisfaisant les besoins nutritifs
- Promouvoir les traditions liées à la gastronomie et les savoir faires locaux
- **Encourager le développement de produits responsables**

- Favoriser l'économie circulaire et la durabilité de la consommation et de l'exploitation des ressources naturelles
- Optimiser les systèmes de productions - efficacité et durabilité et favoriser l'émergence de business models plus vertueux

- Développer les services tournés vers l'amélioration des conditions de vie du consommateur
- Participer à la bonne santé des populations

Zoom entreprise du portefeuille Cerea

ORGANIC ALLIANCE 2017

Acteur historique de la distribution de fruits et légumes et produits frais 100 % bio, l'entreprise participe au développement d'une nourriture saine et respectueuse de l'environnement. Pour aller plus loin, Organic Alliance a défini un indicateur stratégique de suivi : le bio+. Cet indicateur a pour objectif de développer et de mettre ainsi en avant les produits bio possédant des garanties allant au-delà du bio et se mesure par :

- le chiffre d'affaires concerné par les produits de leur gamme répondant aux certifications équitables suivantes :

- Et aux cahiers des charges ayant des exigences spécifiques valorisant le terroir, le respect de l'environnement, l'alimentation saine sans ultra transformation :

A ce titre, Organic Alliance s'est donné comme objectif d'augmenter la part de bio+ de 14 à 16 % à fin 2022.

Cerea Partners, investisseur spécialisé dans l'Univers de l'Agroalimentaire

Notre stratégie d'investissement s'articule autour des trois piliers, **mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre** et a pour objectif de promouvoir des tendances de fonds dans l'univers de l'agroalimentaire.

Pilier	Mieux nourrir	Mieux produire	Mieux vivre
	ODD 2	ODD 12	ODD 3
Quelques objectifs Cerea	• Développer une offre alimentaire variée et satisfaisant les besoins nutritifs • Promouvoir les traditions liées à la gastronomie et les savoir faires locaux • Encourager le développement de produits responsables	• **Favoriser l'économie circulaire et la durabilité de la consommation et de l'exploitation des ressources naturelles** • Optimiser les systèmes de productions - efficacité et durabilité et favoriser l'émergence de business models plus vertueux	• Développer les services tournés vers l'amélioration des conditions de vie du consommateur • Participer à la bonne santé des populations

Zoom entreprise du portefeuille Cerea

Axium Packaging 2020

Acti Pack PET PACKAGING

Depuis 2012, Acti Pack filiale du Groupe Axium Packaging, offre des solutions d'emballages en matière recyclée RPET sur l'ensemble de ses gammes standard et sur ses produits spécifiques en proposant des fabrications en 25 %, 50 % ou 100 % de matière PET recyclée.

Le PET biosourcé

Dans la fabrication du PET biosourcé, une des substances fossiles composant l'identité du PET est remplacée par un composant issu de déchets végétaux (cannes à sucre).

Le PET biosourcé est une matière vierge, utilisée à 100% et certifiée contact alimentaire. Acti Pack met cette matière biosourcée à disposition de ses clients qui souhaitent privilégier l'utilisation du PET biosourcé.

Vers des emballages allégés…

La performance des produits d'Acti pack s'inscrit aussi dans l'allègement de leur poids grâce au savoir-faire du département R&D et de l'acquisition des dernières technologies d'injection soufflage permettant d'accompagner les clients d'Acti Pack dans leur transformation en leur proposant des solutions de réduction de matière jusqu'à 20 %.

Cerea Partners, investisseur spécialisé dans l'Univers de l'Agroalimentaire

Notre stratégie d'investissement s'articule autour de trois piliers, **mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre** et a pour objectif de promouvoir des tendances de fonds dans l'univers de l'agroalimentaire.

Pilier	Mieux nourrir	Mieux produire	Mieux vivre
	ODD 2	ODD 12	ODD 3
Quelques objectifs Cerea	• Développer une offre alimentaire variée et satisfaisant les besoins nutritifs • Promouvoir les traditions liées à la gastronomie et les savoir faires locaux • Encourager le développement de produits responsables	• Favoriser l'économie circulaire et la durabilité de la consommation et de l'exploitation des ressources naturelles • Optimiser les systèmes de productions - efficacité et durabilité et favoriser l'émergence de business models plus vertueux	• Développer les services tournés vers l'amélioration des conditions de vie du consommateur • **Participer à la bonne santé des populations**

Zoom entreprise du portefeuille Cerea

Nutrisens* 2021

Spécialiste de l'alimentation médicale et de la nutrition clinique, Nutrisens conçoit et fabrique des produits alimentaires pour personnes âgées et fragiles ayant des difficultés à se nourrir ou des besoins nutritifs spécifiques.

Redonner du goût à la nutrition santé

Face au vieillissement de la population et au développement des pathologies chroniques, assurer une prise en charge nutritionnelle adaptée pour nos aînés est devenu un enjeu majeur de société. Pour ce faire, Nutrisens propose des solutions produits innovantes, de haute qualité nutritionnelle et gustatives dédiées aux personnes âgées et/ou fragiles souffrant de dysphagies (troubles de la déglutition) ou de dénutrition.

Pour soutenir l'innovation tout en répondant au mieux aux besoins nutritionnels des publics cibles, Nutrisens a développé une double expertise alimentaire et santé, reposant pour cette dernière sur le soutien d'un écosystème de médecins, de nutritionnistes et d'experts médicaux. Ainsi, en 5 ans la gamme de produits s'est étoffée de 200 nouvelles recettes, principalement co-conçues avec les clients de Nutrisens.

1.1 Notre démarche d'investissement

L'intégration des risques de durabilité et des impacts ESG (incidences négatives) se retrouve à chaque étape du cycle d'investissement de Cerea Partners :

	1 PRÉ-INVESTISSEMENT	2 PÉRIODE DE DÉTENTION	3 CESSION
Objectifs Cerea	• **Analyse de durabilité** Enrichir l'analyse de l'entreprise cible sur les différents risques et opportunités en matière de durabilité • **Feuille de route** Intégrer les points clés de l'analyse ESG en identifiant les points forts, les axes d'amélioration et les pistes d'actions possibles	• **Engager le dialogue avec les entreprises** sur leurs enjeux ESG • **Permettre aux entreprises financées de se comparer** au portefeuille Cerea du même segment d'activité • **Accompagner la dynamique RSE** des entreprises et suivre l'amélioration de leurs pratiques RSE • **Fournir un rapport d'avancement dynamique aux entreprises**	• **Être transparent** • **Valoriser les actions ESG réalisées** par l'entreprise
Moyens/ Outils à disposition	• **Vendor due diligence/ Buyer due diligence ESG** • **Rapport RSE de l'entreprise** • **Échanges avec le management et visite de sites** • **Revues des sources publiques** • **Liste d'exclusion sectorielle formalisée dans l'outil propriétaire de notation ESG**	• **Étude annuelle ESG** • **Outil propriétaire de benchmark ESG** • **Mises à l'ordre du jour des comités de surveillance au moins 1 fois par an** • **Revue formelle de la notation ESG des entreprises tous les ans**	• **Mise à disposition d'informations ESG en *dataroom*** • **Vendor due diligence ESG**
Quelques réalisations de Cerea en 2021	• Visite du site en septembre 2021 de la société Arkopharma • Analyse du Rapport RSE 2020 • Réalisation de la notation ESG	• Soutenu par les discussions avec Cerea, le groupe Sasa Demarle a décidé de s'engager davantage en nommant une responsable RSE pour structurer la démarche RSE et définir la feuille de route RSE 2022.	• Réalisation par un conseil d'une vendor due diligence ESG de la société ISD pour le fonds CC II

1.1 Notre démarche d'investissement

Comment engageons-nous nos parties prenantes à intégrer la dimension extra-financière ?

- Analyse des risques de durabilité en pré-investissement via notre **outil propriétaire de notation ESG** sur nos 3 stratégies d'investissement

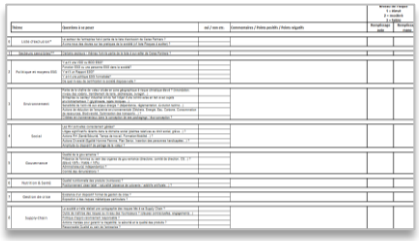

- Collecte de 82 indicateurs extra-financiers via notre **étude annuelle ESG** auprès de nos participations

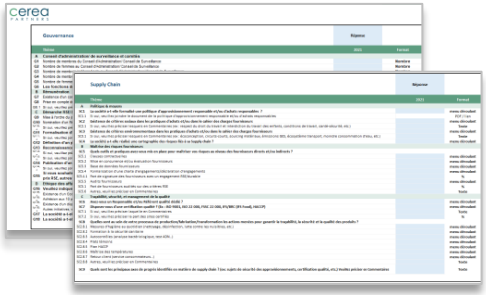

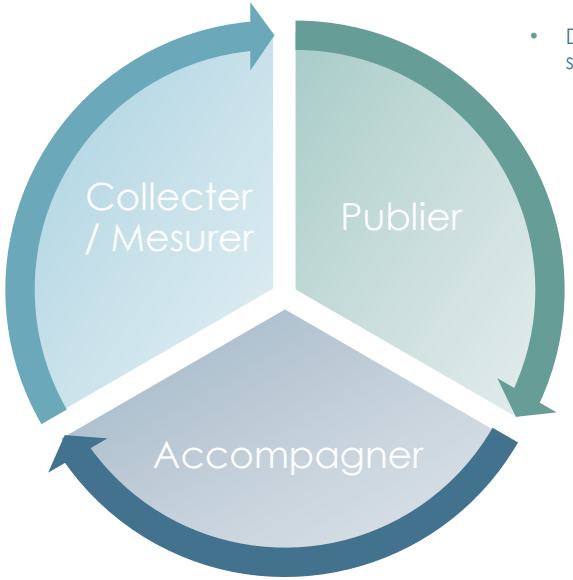

- Depuis 2018, publication d'un **Rapport ESG annuel** disponible sur notre site internet

- **Intégration des développements ESG** et des spécificités liées aux fonds Cerea lors des **Assemblées Générales annuelles des Fonds**

- Partage annuel d'une **fiche de synthèse personnalisée issue** du **benchmark ESG Cerea** pour toutes nos participations ayant répondu à l'étude ESG annuelle

- Mise à l'ordre du jour de l'ESG lors du Conseil de Surveillance/Administration au moins une fois par an

1.2 Poursuivre nos engagements ESG

La signature des PRI en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe s'est engagée à intégrer les critères ESG dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement.
Depuis lors, Cerea Partners a initié des actions concrètes au sein de la société de gestion et de ses activités :

2010
Signataire des **PRI**

2011
Séminaire de sensibilisation des collaborateurs aux **problématiques ESG**

2012
1er Bilan Carbone® & partage des conclusions avec les collaborateurs

2013
Lauréat du Prix Développement Durable de Private Equity Magazine

2014
Signature de la **Charte ESG** et formalisation d'un reporting ESG portefeuille

Adhésion aux **10 Principes du Global Compact**

2015
Partenariat avec les Banques Alimentaires

1er rapport extra-financier des sociétés du portefeuille

2016
Désignation d'une personne en charge des sujets ESG

2017
Membre de la Commission ESG de France Invest et corédacteur de l'ouvrage sur les pratiques ESG dans les sociétés de capital investissement

2018
2ème Bilan Carbone® 2017: les émissions de CO2 par ETP ont diminué de 12% entre 2012 et 2017 à périmètre comparable

Année record pour la collecte des Banques Alimentaires : 146 cartons de denrées collectés

2019
Signataire de **l'initiative Climat International (iCI)**

Mise en place et test de **l'outil propriétaire de Notation ESG**

Conférences dirigeants autour de thèmes ESG

2020
1er **financement "impact"** pour Cerea Dette

Signature de la **Charte Parité de France Invest pour favoriser la parité Femmes-Hommes** dans le capital investissement et dans les entreprises

2021
Lancement d'un **outil propriétaire de benchmark ESG** sur les sociétés de notre portefeuille

Membre du groupe de travail de France Invest Outreach et le Mentoring

Recrutement d'une Responsable 100% dédiée à l'ESG

2022
3ème Bilan Carbone® 2021

Lancement de **l'évaluation carbone des portefeuilles Capital II, Mezzanine III et Dette II**

Membre du comité de pilotage de la **Commission Sustainability**

Intégration de la promotion 2022 du **Programme Accélérateur Climat du Pacte Mondial France**

1.2 Poursuivre nos engagements ESG

Cerea Partners a rejoint plusieurs initiatives de place afin de faire progresser sa compréhension des enjeux de durabilité en échangeant avec d'autres investisseurs et experts. Ces échanges collectifs stimulent la réflexion sur des solutions concrètes permettant de mieux intégrer la dimension extra-financière dans nos investissements. L'échange de bonnes pratiques permet de mieux cibler les actions à déployer pour accompagner nos participations en portefeuille. Cerea Partners a notamment rejoint les initiatives suivantes :

Engagement Fondateur

En signant les *Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)* en 2010, Cerea Partners s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion, sa stratégie d'investissement et dans le développement des entreprises présentes dans le portefeuille des fonds gérés.

Pour plus d'informations : https://www.unpri.org/

Engagement Sociétal

Depuis 2014, Cerea Partners est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
En 2022, deux membres de Cerea Partners ont rejoint le Programme Accélérateur Climat du Global Compact France afin d'appréhender la stratégie climat de la société de gestion.

Pour plus d'informations : https://pactemondial.org/

Engagement Climat

Signataire de *l'Initiative Climat International (iCI)*, Cerea Partners a rejoint le groupe de travail Climat en contribuant à l'élaboration du Guide des bonnes pratiques sur le Climat appliqué aux acteurs du private equity.

Pour plus d'informations : https://collaborate.unpri.org/

Engagement Biodiversité…

L'enjeu biodiversité étant complexe à appréhender et plus encore à intégrer de manière pertinente dans les stratégies d'investissement, nous restons attentifs aux autres initiatives de place telle que l'initiative *Finance For Biodiversity Pledge*.

Engagement de Place

Michel Chabanel, Président de la société de gestion, a été administrateur de *France Invest* et a exercé entre 2014 et 2016, les fonctions de Président.

Engagement social

Groupe de travail Outreach/Mentoring - Parité
Signataire de la Charte Parité de France Invest, Cerea Partners a participé en 2021 au groupe de travail de la Commission Talents & Diversité dont le but est de promouvoir et accroître la diversité culturelle et sociale dans les métiers du private equity.

Pour plus d'informations : https://www.franceinvest.eu/

1.3 Capitaliser sur nos outils propriétaires ESG

Cerea Partners a mis en place des outils ESG propriétaires pour suivre et accompagner ses participations dans leurs démarche d'amélioration continue. Ces derniers sont mis à jour périodiquement en tenant compte des évolutions réglementaires.

Outil de notation ESG

Analyse des risques de durabilité en 6 dimensions :

- Politiques et moyens
- Environnement
- Social
- Gouvernance
- Nutrition
- Supply Chain

Objectifs Cerea

- **Prendre en compte l'ESG dans l'investissement et la gestion des risques**
- **Mesurer la maturité ESG des entreprises**

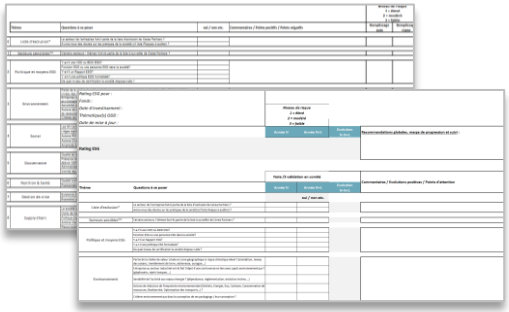

Étude ESG annuelle

Collecte de 82 indicateurs extra-financiers en 5 catégories :

- Environnement
- Social
- Gouvernance
- Supply chain
- Parties prenantes

Objectifs Cerea

- **Collecter les indicateurs extra-financiers des entreprises**
- **Construire le benchmark ESG**
- **Publier notre rapport ESG**

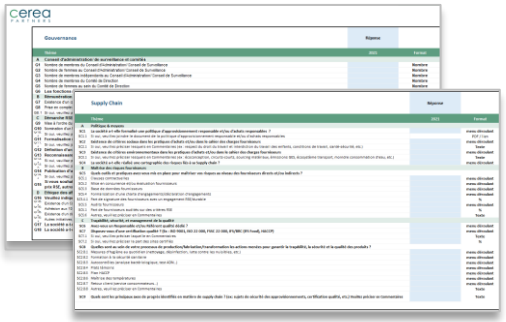

Outil de benchmark ESG

En 2021, 15 entretiens ESG ont été menés avec nos participations sur une base volontaire dont :

- **8** réalisés avec nos participations du portefeuille **Capital II**
- **3** réalisés avec nos participations du portefeuille **Mezzanine III**
- **4** réalisés avec nos participations du portefeuille **Dette II**

Objectifs Cerea

- **Informer et accompagner les entreprises**

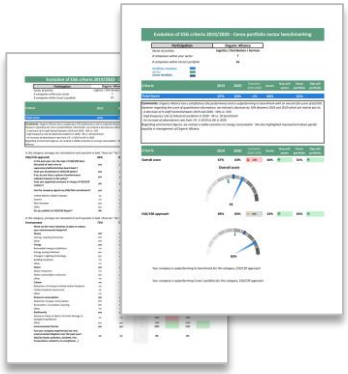

1.3 Capitaliser sur nos outils propriétaires ESG

Pour conduire l'analyse des risques de durabilité des investissements cibles, Cerea Partners a mis en place début 2020 un outil propriétaire de notation ESG applicable à l'ensemble des stratégies d'investissement Cerea.

1. Outil de notation ESG

❖ Méthodologie

- Adapté à la thématique d'investissement de Cerea ciblant l'univers de l'agroalimentaire, avec un accent particulier mis sur la **Nutrition/Santé et la Supply Chain**. La liste des critères étudiés repose sur **6 dimensions** : Politique et moyens ESG, Environnement, Social, Gouvernance, Nutrition et Supply-chain qui sont évalués avec des notes allant de 1,0 (minimum) à 3,0 (maximum).

Note moyenne (N)	Classification	Résultat
1,0 < N < 1,5	Non acceptable	Dossier refusé
1,5 ≤ N < 2,0	Besoins d'amélioration	Acceptable; certains risques demandent une attention et un suivi spécifique
2,0 ≤ N < 2,5	Satisfaisant	Satisfaisant; marge de progression
2,5 ≤ N < 3,0	Très satisfaisant	« Best in class »

❖ Objectifs

- Cette notation ESG sert à :
  - ▶ Identifier les principaux risques de durabilité
  - ▶ Présenter les 3 forces et faiblesses ESG
  - ▶ guider l'équipe dans son suivi et son accompagnement auprès du management

❖ Process

- Chaque nouvelle participation est systématiquement notée par l'Equipe d'investissement dans le cadre du processus d'investissement de Cerea et les **notations sont validées par le Comité d'Investissement**.
- Toutes les notations seront **revues une fois par an** par l'Equipe d'investissement et présentées au Comité d'Investissement afin **de fournir un rapport d'avancement dynamique**.
- En 2021, une revue complète du portefeuille des fonds Cerea a été effectuée par les membres de l'équipe d'investissement en charge du suivi des lignes afin de suivre la progression des participations dans leur trajectoire ESG.

❖ Revue des notes ESG du portefeuille Cerea Mezzanine III au 31/12/2021

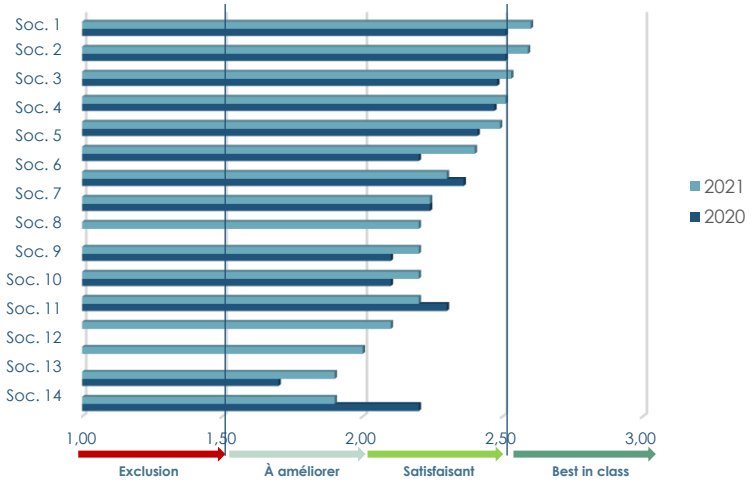

1.3 Capitaliser sur nos outils propriétaires ESG

En 2021, une revue complète du portefeuille a été effectuées par les membres de l'équipe d'investissement en charge du suivi des lignes afin de suivre la progression des participations dans leur trajectoire ESG.

1. Outil de notation ESG : exemples d'initiatives réalisées en 2021 du portefeuille Cerea Mezzanine III

En montants investis, 33% des investissements sont notés « Best in class » (note >2,5) et 57% ont obtenu une note ESG « Satisfaisante » (comprise entre 2,0 et 2,5). Deux investissements sont classés en « doit s'améliorer ».

33 % « Best in class »

57 % « Satisfaisantes »

12,5 % « amélioration »

Exemples d'actions de participations :

Monviso

Nomination d'un Administrateur indépendant, installation de panneaux photovoltaïques dans l'usine de production de gressins permettant de couvrir 30% de la consommation d'énergie

Groupe Sasa Demarle

Nomination d'une Responsable RSE et lancement de la démarche RSE formalisée traduit par la création d'un comité RSE et la définition d'un Feuille de route pour l'année 2022

Parmi les « best in class » figurent :

Novepan

Approche RSE structurée et proactive avec un plan d'action concret, lancement d'un comité RSE, indexation de 5 critères RSE dans le nouveau financement de la société l'Atelier du Pain.

In Store Display

1ère publication du rapport RSE, Supply chain raccourcie avec le rapatriement de la production en France, Médaille d'OR EcoVadis, Lauréate du prix de l'initiative RSE des Trophées des Usines avec la gamme Bulk it! destinée à la vente en vrac 100% recyclable.

Organic Alliance

Création du poste de Responsable Qualité & RSE niveau groupe, lancement d'un nouvel indicateur Bio+ permettant de valoriser les produits possédant des garanties au-delà du bio, reconnu par un tiers externe.

Mademoiselle Desserts

Approche RSE structurée et proactive, éthique des affaires renforcée par la création d'une ligne éthique, obtention de la certification B Corp.

1.3 Capitaliser sur nos outils propriétaires ESG

2. Étude ESG annuelle

❖ Présentation

- Cerea Partners produit depuis 2014 un rapport annuel ESG qu'elle adresse aux souscripteurs des fonds et à ses participations. Ce rapport s'appuie sur l'étude ESG annuelle réalisée auprès de nos participations. Un tableau de bord synthétise chaque année les résultats de l'étude ESG de chacune des participations permettant de suivre la trajectoire ESG des portefeuilles Capital, Mezzanine et Dette.
- Jusqu'à récemment, Cerea Partners à décidé **de transformer cet outil de collecte en outil de benchmarking ESG** avec pour objectif d'informer et d'accompagner nos participations ayant répondu à l'étude ESG.
- Cette étude est mise à jour périodiquement en tenant compte des évolutions réglementaires.

❖ Périmètre méthodologique

- Cerea Partners a invité ses **50 participations** à répondre à une enquête annuelle ESG portant sur l'exercice 2021. Ce reporting consolidé couvre les entreprises du portefeuille des Fonds **Cerea Capital II**, **Cerea Mezzanine III**, **Cerea Dette** et **Cerea Dette II**.
- Le taux de réponse équivaut à **78%** : les données de **39 participations** sur 50 interrogées ont été collectées par l'équipe ESG ou à partir des reporting RSE. La participation à notre enquête annuelle des entreprises accompagnées par les fonds Capital et Mezzanine sont proches des 100%.

❖ Exemples d'indicateurs par pilier

- **Environnement** : réalisation d'une cartographie des risques liés au climat, émissions GES – scope 1, 2, 3, production de déchets, part de consommation et de la production d'énergie provenant de sources d'énergies renouvelables, consommation totale d'énergie, d'eau, de déchets, recyclabilité des produits, actions en faveur de la biodiversité, nombre de litiges environnementaux, etc.
- **Social** : Index de l'égalité professionnelle, part de l'effectif ayant suivi une formation, proportion d'employés actionnaires, taux d'absentéisme, taux de fréquence des accidents, écart moyen non ajusté de rémunération hommes-femmes, nombre de litiges sociaux, etc.
- **Gouvernance** : nombre de membres indépendants au conseil d'administration/surveillance, nombre de femmes au sein des organes de direction, prise en compte de critères de performance RSE dans la rémunération du dirigeant, adhésion aux 10 principes du Global Compact des Nations Unies, existence d'un dispositif de contrôle et de prévention de lutte contre la corruption, etc.
- **Supply-chain** : réalisation d'une cartographie des risques liés à sa Supply-chain, existence de critères RSE dans les pratiques d'achats et/ou dans le cahier des charges fournisseurs, part de fournisseurs audités sur des critères RSE, part des sites disposant une certification qualité (ex : ISO 22000, ISO 9001, IFS/BRC –IFS Food, HACCP), etc.
- **Partie prenantes** : montant alloué au mécénat, mise en place de partenariat associatif, réalisation d'enquête de satisfaction et taux de satisfaction client, etc.

1.3 Capitaliser sur nos outils propriétaires ESG

Cerea Partners a développé un outil de benchmarking en 2021 et l'a déployé sur l'ensemble de ses stratégies capital et dette. L'approche thématique combinée avec un portefeuille comprenant de nombreuses lignes permet de réaliser un benchmarking efficace grâce à un échantillon de comparaison à la fois vaste et pertinent.

3. Outil de benchmark ESG

❖ Méthodologie

- Toutes les participations sont réparties par sous-secteur, propre à l'activité de l'entreprise, afin de rendre la comparaison pertinente
- Les critères utilisés pour le benchmark sont issus de l'étude annuelle ESG réalisée auprès des participations du portefeuille de Cerea Partners
- Il existe **7 catégories** pour lesquelles les entreprises sont classées par rapport à leurs pairs : **Démarche RSE/ESG, Environnement, Social, Sociétal, Supply-chain, Agroalimentaire et gestion de la qualité et Informations quantitatives**
- Chaque participation peut se comparer avec :
  - ► Ses résultats de l'année précédente
  - ► Les résultats des sociétés du même sous-secteur d'activité
  - ► Les sociétés du portefeuille global de Cerea Partners (Capital et Dette privée), tous secteurs confondus

❖ Objectifs

- **Informer** et **accompagner les entreprises**
- **Définir les axes RSE prioritaires à suivre dans l'année** notamment l'état d'avancement sur la démarche décarbonation

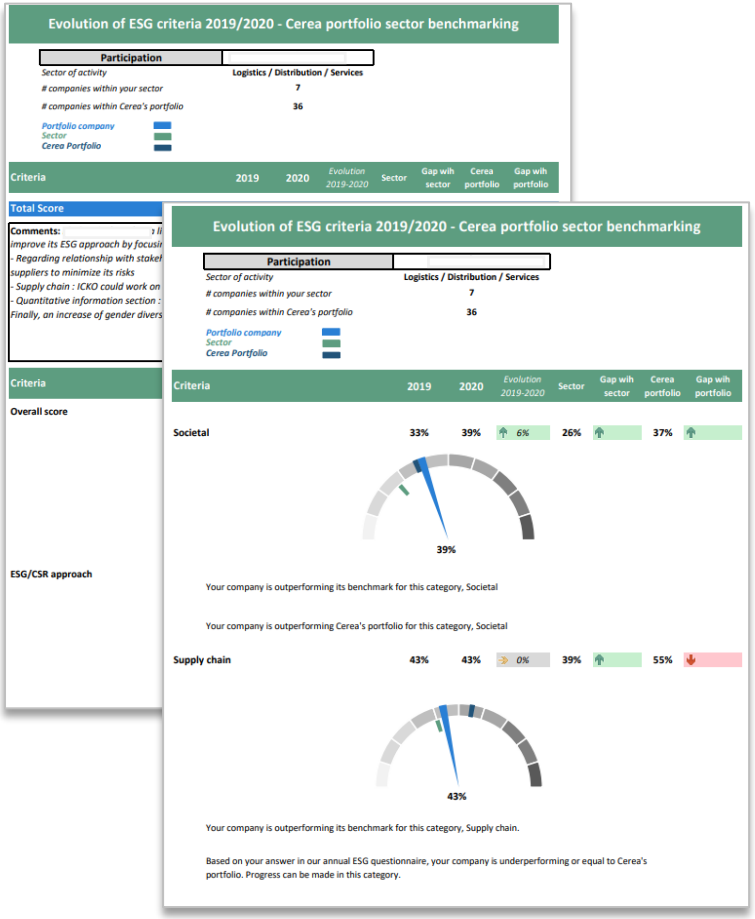

1.4 Accompagner les entreprises

❖ Outil de benchmark ESG : notre engagement auprès des entreprises

En 2021, les équipes d'investissement et ESG se sont engagées activement auprès des entreprises en portefeuille en présentant les résultats de l'outil de Benchmark auprès de 15 sociétés. Ce dialogue est mené en binôme, par la responsable ESG et le chargé d'investissement en charge de la ligne avec le management de l'entreprise investie et/ou responsable en charge des sujets RSE. Ces entretiens ont permis à la fois d'adresser les réalisations RSE menées par l'entreprise et les actions RSE prioritaires à poursuivre sur l'année à venir. Cerea Partners a notamment mobilisé les entreprises à mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et 3 pour s'inscrire dans une trajectoire bas carbone.

Cerea Partners ne dispose pas à ce jour de politique d'engagement formalisée. Par ailleurs, le niveau de l'engagement dépend des spécificités de la classe d'actifs et donc du type d'accompagnement de la société de gestion. Un travail de structuration est en cours, avec l'Equipe d'Investissement, sur les moyens et les leviers les plus adaptés aux lignes de métiers Private Equity et Private Debt.

Pour autant, en tant qu'investisseur responsable, Cerea Partners est conscient de son rôle de promotion et d'accompagnement de la transformation auprès de ses participations dans leur démarche RSE.

Exemple d'initiatives 2021

SYNEXT GROUP Équipements fromagers

- Nomination d'un responsable en charge des sujet RSE à la suite de l'entretien avec le Président de Synext
- Feuille de route RSE : structuration de la démarche avec la sélection d'indicateurs de suivi
- Prochaines étapes : formalisation d'un rapport RSE, obtention d'un label RSE international

Objectifs des entretiens ESG annuels

- Partager une grille de lecture pragmatique des points forts et des axes d'amélioration en matière ESG basée sur l'outil de benchmark ESG de Cerea Partners
- Se concentrer sur des thématiques spécifiques liées aux activités des entreprises investies
- Définir deux à trois actions RSE à suivre dans l'année notamment l'état d'avancement sur la mesure des émissions GES

1.4 Accompagner les entreprises

❖ Mesurer les émissions de gaz à effet de serre - scope 1, 2, 3 de nos investissements

L'engagement de Cerea Partners se traduit également auprès des entreprises en portefeuille, par le lancement d'**une vaste campagne de mesure de l'empreinte carbone de toutes les participations des portefeuilles des derniers millésimes des fonds Cerea**. Ce bilan carbone couvre tous les scopes et permettra d'identifier des premières pistes d'amélioration et de définir des objectifs de réduction des émissions de leur activité.

Fonds Cerea	Couverture du portefeuille	Exercice	Statut	Financé par	Classification SFDR
Cerea Mezzanine III	100%	2021	En cours	Cerea à 33%	Article 6
Cerea Dette II	100%	2021	En cours	Cerea à 60%	Article 6
Cerea Capital II	100%	2021	En cours	Entreprise	Article 6
Cerea Capital III	100%	n.a	Levée en cours	Entreprise	Article 8

Activités amont

Scope 3

Émissions indirectes

- Achats de produits et services
- Immobilisations
- Transport de marchandises et distribution en amont
- Actifs loués en amont
- Déplacements professionnels
- Déplacements domicile-travail des collaborateurs

Activités de l'entreprise

Scope 1

Émissions directes

- Sources fixes de combustion, biomasse
- Véhicules de l'entreprise

Scope 2

Émissions indirectes

- Consommation d'électricité
- Consommation de vapeur, de chaleur ou de froid

Activités aval

Scope 3

Émissions directes

- Utilisation des produits vendus
- Transformation des produits vendus
- Transport de marchandises et services en aval
- Actifs loués en aval
- Déchets d'activité
- Franchises
- Investissements

Approvisionnement → **Fret amont** → **Production** → **Fret aval** → **Traitement des déchets**

1.4 Accompagner les entreprises

En tant qu'investisseur de long terme, notre objectif est d'accompagner les entreprises dans lesquelles nous investissons afin qu'elles poursuivent leur développement à long terme, au delà de la durée de notre investissement. Pour cela, nous utilisons le **vote aux assemblées générales** et l'**engagement**. Notre responsabilité est de les conduire à adopter les meilleures pratiques dans tous les domaines favorisant la création de valeur. En effet, Cerea Partners entretient un dialogue régulier avec les dirigeants des entreprises lorsque nous sommes actionnaires. Cela se traduit en particulier lors des conseils de Surveillance ou d'Administration et à travers l'exercice de vote, dont les rapports d'exercice sont publiés annuellement.
Conformément aux engagements pris par Cerea Partners, **l'ESG est également mis à l'ordre du jour et discuté dans le cadre de ce comité au moins une fois par an** en particulier sur :

- **État d'avancement de la démarche RSE**
- **Démarche de décarbonation**

Capital

L'**exercice des droits de vote** s'effectue sur toutes les sociétés dont nous sommes **actionnaire majoritaire**. En siégeant systématiquement au comité de manière active, l'Équipe prend part aux réflexions stratégiques, valide ou non les propositions du management et prend, le cas échéant, les décisions nécessaires à la bonne gouvernance de l'entreprise. Les décisions clés pour lesquels un vote et/ou un accord de Cerea est nécessaire sont listés dans les pactes d'actionnaires et les statuts et recouvrent en particulier :

- Approbation du budget annuel et autorisation d'arrêter les comptes annuels
- Désignation des mandataires sociaux et recrutement ou séparation d'un cadre clé
- Opération ayant une incidence sur le capital et les droits de vote
- Opération ayant une incidence sur le patrimoine de l'entreprise (investissement, cession d'actif, endettement financier ou engagements hors bilan par exemple)
- Gestion des risques

Dette

Lorsque nous intervenons en tant que co-investisseurs, minoritaires ou en mezzanine, **l'intégration de l'ESG dans nos échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence**, est formalisée au moins une fois par an dans le cadre de l'étude ESG annuelle. **Depuis l'année 2021**, nous envoyons une **fiche de synthèse ESG personnalisée aux participations** en proposant un call de restitution et d'échanges sur les axes RSE prioritaires de l'entreprise sur l'année suivante. À ce titre, **7 entretiens ESG** ont été réalisés dont 3 avec nos participations du portefeuille Mezzanine III et 4 réalisés avec nos participations du portefeuille Dette II.

1.5 Renforcer notre expertise ESG

Dans une logique d'appropriation et de diffusion, les équipes d'investissement sont régulièrement formées sur les thématiques ESG.

❖ En interne, Cerea Partners a organisé ces trois dernières années les formations suivantes :

Climat	Formation d'une journée dispensée par Carbone4 aux enjeux climatiques à destination de tous les collaborateurs de Cerea Partners
Égalité femmes-hommes	Formation sur l'égalité Femmes-Hommes (loi Pénicaud, index égalité salariale) à destination des membres de l'Equipe Capital
Discussions internes	Plusieurs échanges ont également eu lieu avec les équipes d'investissement dans le cadre de la mise en place de l'outil de notation ESG fin 2019/début 2020
Inclusion	Formation sur l'inclusion en partenariat avec le cabinet All inclusive! en octobre 2021 à destination de tous les employés de Cerea Partners

❖ Équipe ESG

Au 31 décembre 2021, l'équipe ESG de Cerea Partners est composée de 3 ETP dont 1 personne dédiée à 100% et 2 personnes à environ 20% de leurs temps. Par ailleurs, tous les membres équipes d'investissement sont impliqués et en charge de mettre en œuvre la politique ESG de Cerea et notamment au niveau de l'accompagnement et du suivi des participations dans leur démarche RSE.

Par ailleurs, les ressources financières en incluant les prestations externes affectées à l'ESG sont estimées à 200 K€ au 31 décembre 2021.

Les missions du responsable ESG sont :

- Implémenter les différentes règlementations telles que SFDR, Taxonomie et l'Article 29 de la loi Energie-Climat (LEC)
- Sensibiliser les équipes d'investissement aux thématiques ESG-climat et biodiversité
- Accompagner activement les participations des fonds dans leur trajectoire RSE et climat

Quelques réalisations en 2021

- Formation sur la réglementation SFDR, Taxonomie à destination des associés de Cerea Partners
- Mise à jour des notations ESG des portefeuilles Cerea Capital II, Cerea Mezzanine III, Cerea Dette II
- Lancement de l'outil de benchmarking ESG sur toutes les stratégies d'investissement de Cerea Partners
- Lancement de l'évaluation de l'empreinte carbone des portefeuilles Cerea Capital II, Cerea Mezzanine III, Cerea Dette II

1.5 Renforcer notre expertise ESG

Pour soutenir l'équipe de gestion ainsi que les sociétés du portefeuille tout au long du cycle d'investissement, Cerea Partners fait appel à des prestataires externes :

❖ Au niveau de Cerea Partners

- Renforcer sa stratégie d'investissement thématique

A titre d'exemple

En 2021, Cerea Partners a sollicité INDEFI dans la conduite de sa réflexion du positionnement stratégique et la définition des axes de développement de la Société de Gestion.

- Mise en conformité réglementaire incluant la mise à jour des politiques et des processus
- Organiser des formations ESG spécifiques

A titre d'exemple

En 2021, Cerea Partners a organisé un **atelier de formation sur l'inclusion** en partenariat avec le cabinet **All inclusive!**. Cet atelier avait pour objectif de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de Cerea Partners sur les thématiques liées à la diversité tels que les biais inconscients ou le recrutement inclusif. En effet, la volonté de Cerea Partners est d'identifier des initiatives concrètes et adaptées à son écosystème pour **favoriser la mixité et la diversité**.

❖ Au niveau des sociétés du portefeuille

- Mener des due diligences ESG pour les investissements majoritaires

A titre d'exemple

En 2021, Cerea Partners a sollicité le cabinet ERM pour conduire une Due diligence ESG pour la société Chocmod.

- Réaliser des évaluations d'empreinte carbone pour les investissements majoritaires et pour les investissements en Mezzanine et Dette par Cerea

A titre d'exemple

Cerea Partners a sollicité carbometrix pour permettre aux entreprise en portefeuille de mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2, 3 de leurs activités afin d'identifier les postes d'émissions les plus importants. Ce projet est en cours de réalisation.

2.1 L'ESG dans la gouvernance

- La gouvernance de Cerea Partners est une **gouvernance collégiale** composée d'un Comité de Direction – 4 membres, d'un Comité d'Associés (10 membres représentant les principales activités de Cerea Partners).
- **L'Équipe ESG**, rattachée au Président, a pour mission de déployer la stratégie d'investissement ESG pour la société de gestion et d'accompagner les participations des fonds avec les chargés d'investissement en charge du suivi des investissements. Son rôle est également de formuler des recommandations qui, après approbation par le Comité de Direction, seront mises en œuvre.

Michel Chabanel
Président
Associé
Référent ESG

Valérie Rogard
Secrétaire Générale
Associée
RCCI

Gilles Sicard
DG
Délégué Associé*

Fabrice Vidal
DG
Délégué Associé

Déborah Rajaosafara
Responsable ESG

Isaure d'Autichamp
Resp. Relations Investisseurs & ESG

Timothée Marin
Chargé de Relations Investisseurs & ESG

2.2 L'ESG dans la rémunération

- L'évaluation annuelle des membres des équipes d'investissement de Cerea Partners intègre des critères ESG qualitatifs tels que la qualité des due diligence ESG menée lors de l'investissement, la réalisation d'une notation ESG et sa présentation pour validation au Comité d'Investissement ou encore la proactivité de l'accompagnement des participations aux problématiques ESG. Ces objectifs ont aussi pour but d'encourager les collaborateurs à bien analyser les risques en matière de durabilité avant d'investir.

- La politique de rémunération variable s'appuie sur cette évaluation.

- L'objectif est de continuer à renforcer la prise en compte de l'ESG dans la détermination de la rémunération à l'avenir, notamment en formalisant des objectifs individuels plus précis en cohérence avec la stratégie ESG de Cerea Partners.

2.3 L'ESG dans le règlement interne

En septembre 2014, afin de donner un cadre à une démarche engagée de longue date, Cerea Partners a formalisé sa Charte ESG qui a été mise à jour en 2020. Elle est disponible sur notre site internet.

Cette charte prend en compte les spécificités du secteur agroalimentaire et des secteurs connexes, en particulier la chaîne d'approvisionnement qui constitue un enjeu fondamental pour le développement et la pérennité des sociétés de ce secteur. Cette charte définit le cadre des actions de développement durable de la Société de Gestion et formalise les **5 engagements** adoptés par celle-ci en la matière à savoir :

1. Faire de l'ESG une réalité dans le fonctionnement de la Société de Gestion grâce à l'implication de l'équipe Cerea Partners
2. Intégrer l'ESG comme axe d'analyse des investissements réalisés par les fonds Cerea Partners
3. Encourager et accompagner les participations présentes dans le portefeuille des fonds gérés dans la prise en compte des enjeux ESG
4. Favoriser la mise en œuvre de critères ESG dans la gestion de la Supply-Chain par les participations du portefeuille des fonds
5. Présenter aux souscripteurs des fonds Cerea Partners les résultats des actions ESG et de celles des participations.

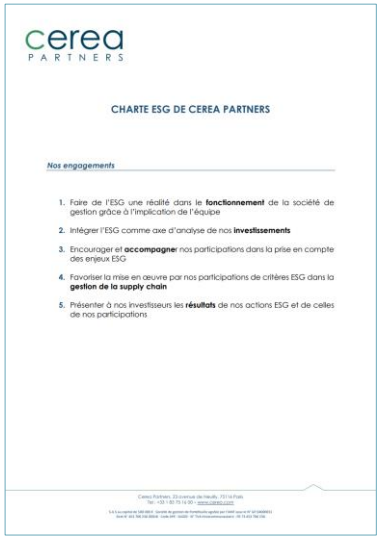

cerea PARTNERS

CHARTE ESG DE CEREA PARTNERS

Nos engagements

1. Faire de l'ESG une réalité dans le **fonctionnement** de la société de gestion grâce à l'implication de l'équipe
2. Intégrer l'ESG comme axe d'analyse de nos **investissements**
3. Encourager et **accompagner** nos participations dans la prise en compte des enjeux ESG
4. Favoriser la mise en œuvre par nos participations de critères ESG dans la **gestion de la supply chain**
5. Présenter à nos investisseurs les **résultats** de nos actions ESG et de celles de nos participations

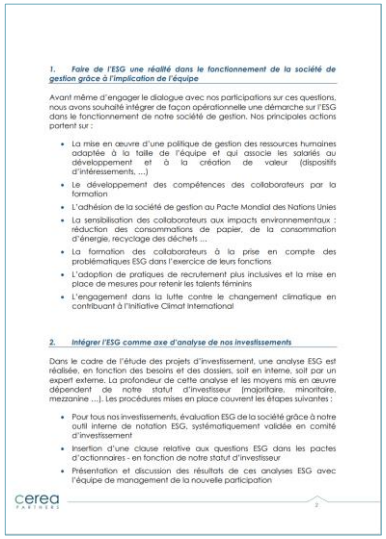

1. Faire de l'ESG une réalité dans le fonctionnement de la société de gestion grâce à l'implication de l'équipe

Avant même d'engager le dialogue avec nos participations sur ces questions, nous avons souhaité intégrer de façon opérationnelle une démarche sur l'ESG dans le fonctionnement de notre société de gestion. Nos principales actions portent sur :

- La mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines adaptée à la taille de l'équipe et qui associe les salariés au développement et à la création de valeur (dispositifs d'intéressements, ...)
- Le développement des compétences des collaborateurs par la formation
- L'adhésion de la société de gestion au Pacte Mondial des Nations Unies
- La sensibilisation des collaborateurs aux impacts environnementaux : réduction des consommations de papier, de la consommation d'énergie, recyclage des déchets ...
- La formation des collaborateurs à la prise en compte des problématiques ESG dans l'exercice de leurs fonctions
- L'adoption de pratiques de recrutement plus inclusives et la mise en place de mesures pour retenir les talents féminins
- L'engagement dans la lutte contre le changement climatique en contribuant à l'Initiative Climat International

2. Intégrer l'ESG comme axe d'analyse de nos investissements

Dans le cadre de l'étude des projets d'investissement, une analyse ESG est réalisée, en fonction des besoins et des dossiers, soit en interne, soit par un expert externe. La profondeur de cette analyse et les moyens mis en œuvre dépendent de notre statut d'investisseur (majoritaire, minoritaire, mezzanine ...). Les procédures mises en place couvrent les étapes suivantes :

- Pour tous nos investissements, évaluation ESG de la société grâce à notre outil interne de notation ESG, systématiquement validée en comité d'investissement
- Insertion d'une clause relative aux questions ESG dans les pactes d'actionnaires - en fonction de notre statut d'investisseur
- Présentation et discussion des résultats de ces analyses ESG avec l'équipe de management de la nouvelle participation

cerea PARTNERS 2

3. Encourager et accompagner nos participations dans la prise en compte des enjeux ESG

En tant qu'investisseur responsable, il est essentiel pour nous que les entreprises que nous accompagnons poursuivent leur développement à long terme, au-delà de la durée de notre investissement. Notre responsabilité est de les conduire à adopter les meilleures pratiques dans tous les domaines favorisant la création de valeur matérielle et immatérielle. A cette fin, nous mettons en place des actions destinées à intégrer durablement les questions ESG dans nos participations :

- Inscription de l'ESG comme thématique d'échange et de travail avec nos participations, lorsque nous intervenons en tant qu'investisseur majoritaire, notamment lors des conseils de surveillance ou d'administration
- Intégration de l'ESG dans nos échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence, lorsque nous intervenons en tant que co-investisseurs, minoritaires ou en mezzanine
- Mesure et suivi de la parité au sein des entreprises que nous accompagnons
- Revue annuelle de la notation ESG pour chacune des participations en portefeuille
- Incitation de nos participations à prendre des engagements responsables (adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, partenariat avec les Banques Alimentaires, ...)

4. Favoriser la mise en œuvre par nos participations de critères ESG dans la gestion de la supply chain

Le secteur de l'agro-alimentaire compte de nombreux acteurs sur l'ensemble d'une chaîne de valeur complexe où la transparence et le contrôle sont stratégiques pour la qualité, la sécurité et l'innovation produit. En tant qu'investisseur partenaire, nous nous devons de donner les moyens à nos participations de mettre en œuvre les éléments de contrôle et de transparence de cette chaîne. Aussi, nous souhaitons que nos participations mettent en place dans leur supply chain, des procédures de suivi et de contrôle portant sur les thématiques suivantes :

- Sécurisation des approvisionnements
- Qualité des produits et matières premières
- Traçabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur

cerea PARTNERS 3

5. Présenter à nos investisseurs les résultats de nos actions ESG et de celles de nos participations

Elément clé de la gestion des risques et de la création de valeur, notre démarche ESG est essentielle pour nos investisseurs. Aussi, souhaitons-nous les informer régulièrement et de façon transparente de l'avancée de nos actions et de celles de nos participations dans ce domaine. A cet effet, nous mettons en place progressivement une communication formelle adaptée :

- Etablissement d'un reporting annuel sur notre activité propre et sur celle de nos participations
- Intégration d'un paragraphe ESG dans les notes de synthèse présentées aux organes représentatifs des souscripteurs de nos fonds
- Présentation des actions ESG lors des Réunions annuelles d'information des fonds gérés par Cerea Partners

cerea PARTNERS 4

3.1 Empreinte carbone

❖ Engagements de Cerea Partners

En tant que membre de l'initiative Climat International (iCI), Cerea Partners s'est engagé en 2019 à :

- Reconnaitre que le changement climatique a d'ores et déjà des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises
- Se mobiliser pour contribuer à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à 2°C
- Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en portefeuille et assurer la durabilité de la performance

Pour établir une stratégie Climat robuste, Cerea Partners s'appuie sur la feuille de route définie par l'iCI qui se réfère à l'objectif mondial Net Zéro.

Afin de s'aligner avec l'Accord de Paris, Cerea Partners a décidé :

1. d'évaluer l'**empreinte carbone de la Société de Gestion des scopes 1, 2 et 3** en **intégrant la catégorie 15 des émissions financées** tel que défini par le GHG Protocol. Cet évaluation nous permettra d'identifier les pistes d'amélioration pour réduire notre impact, et, de fixer un plan d'action de réduction des émissions aligné avec les objectifs internationaux.
2. d'évaluer l'empreinte carbone **de 100% du portefeuille de la dernière génération des Fonds Cerea**, à savoir les Fonds **Cerea Capital II**, **Cerea Mezzanine III** et **Cerea Dette II**, ainsi que des nouveaux fonds en cours d'investissement. Cette évaluation utilise la méthodologie PCAF à l'aide de notre prestataire de solution carbone carbometrix.

Objectifs de Cerea Partners

Notre ambition à moyen-terme est de mettre à disposition les meilleurs outils et méthodologies permettant aux entreprises détenues de :

- Mesurer et suivre leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de scopes 1, 2, 3
- Définir une trajectoire de décarbonation via des objectifs de réduction
- Mettre en place un plan de réduction carbone en définissant des KPIs associés
- Compenser les émissions carbones non réductibles

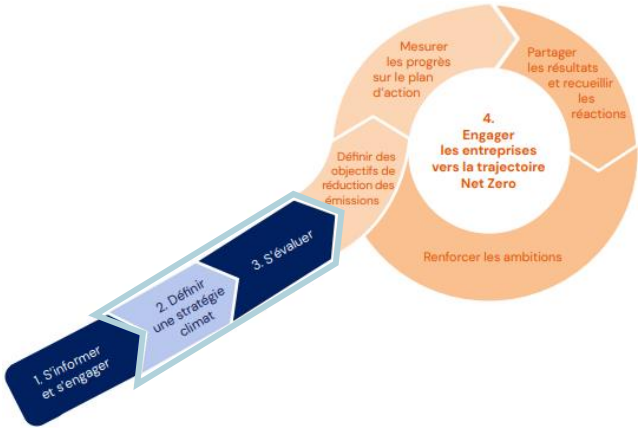

Source : Guide France Invest « Feuille de route d'une stratégie Climat », 2022

3.1 Empreinte carbone

❖ Méthodologie PCAF - *Partnership for Carbon Accounting Financial*

Périmètre

Disposer d'une bonne compréhension de l'empreinte carbone nécessite d'étudier l'intégralité des émissions de GES directes et indirectes :

Scope 1
émissions directes liées à l'activité de l'entreprise (fabrication des produits, déplacements des collaborateurs, etc).

Scope 2
émissions indirectes liées à l'utilisation de l'énergie de l'entreprise.

Scope 3
émissions indirectes issues de la chaîne d'approvisionnement, la distribution, l'utilisation des produits par les utilisateurs finaux et des déchets générés par la fin de vie de ces produits, et des investissements.

En 2022, Cerea Partners s'est engagé à évaluer l'empreinte carbone de ses portefeuilles Cerea Capital II, Cerea Mezzanine III et Cerea Dette II en utilisant la méthode PCAF avec notre prestataire de solution carbone.

L'initiative PCAF a élaboré la norme mondiale de comptabilité et de déclaration des GES des prêts et des investissements pour le secteur financier permettant aux institutions financières de fixer des objectifs fondés sur la science et d'aligner leur portefeuille sur l'Accord de Paris.

La norme PCAF a été examinée par **le GHG Protocol** et est conforme aux exigences énoncées dans la norme de comptabilité et de déclaration de la chaîne de valeur de l'entreprise du scope 3 pour la catégorie 15.

Principes PCAF

Les institutions financières doivent comptabiliser **toutes les émissions financées dans la catégorie 15** du champ d'application 3 -*Investissement*, telle que définie par le GHG Protocol.

La méthode PCAF définit les **clés d'attribution des émissions** des entreprises en portefeuille et **qualifie la qualité des données** du score 1 (meilleure qualité) au score 5 (moins bonne qualité).

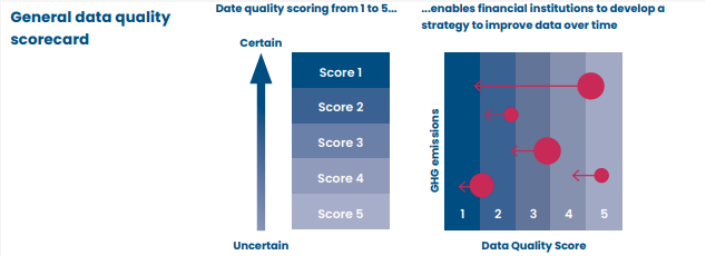

Source: PCAF, 2020, The Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry. First edition

La méthode PCAF distingue **3 options** pour calculer les émissions financées par les actions et les obligations d'entreprises, en fonction des données d'émissions utilisées :

- Option 1 : émissions déclarées
- Option 2 : émissions basées sur l'activité physique
- Option 3 : émissions basées sur l'activité économique

3.1 Empreinte carbone

❖ Le bilan carbone de la Société de Gestion – en excluant le portefeuille *d'investissement*

Cerea Partners a réalisé son bilan carbone scopes 1, 2 et 3 – catégorie 1 à 14 sur la base de la méthodologie GHG Protocol avec l'aide de notre prestataire de bilan carbone, comme présenté ci-après :

Émissions totales	203 tCO2e	
Collaborateurs	30	
Émissions par scope		
Scope 1	1,1 tCO2eq.	1 %
Scope 2	3 tCO2eq.	1 %
Scope 3	199 tCO2eq.	98 %

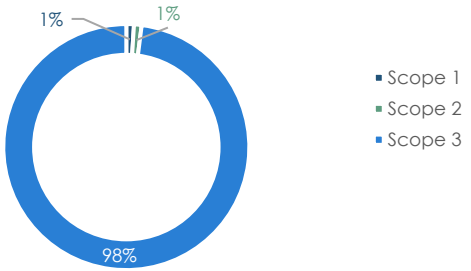

Ratios par

Employé	6,7 tCO2

Émissions par catégorie		
Transport	89,8 tCO2eq.	44 %
Services	52,9 tCO2eq.	26 %
IT	28,4 tCO2eq.	14 %
Due diligences	27,7 tCO2eq.	14 %
Bâtiments	4,3 tCO2eq.	2 %

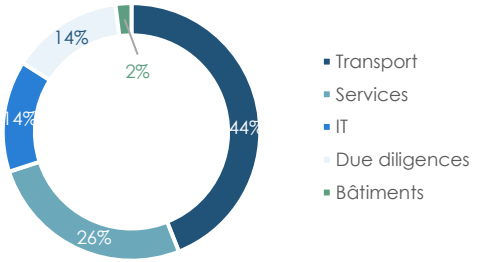

❖ L'empreinte carbone de nos 3 Fonds de dernière génération et des futurs fonds Cerea

L'empreinte carbone des Fonds Capital II, Mezzanine III et Dette II est en cours de réalisation. Nous publierons ces résultats fin 2022 avec pour objectif de définir des leviers d'actions pour améliorer notre impact carbone.

3.2 Taxonomie européenne et part des énergies fossiles

❖ Alignement Taxonomie

La publication des Actes délégués comporte une liste restrictive des activités économiques qui répondent à ce jour aux deux premiers objectifs environnementaux (atténuation et adaptation au changement climatique) au sens de la taxonomie européenne.

Les activités économiques dans lesquelles Cerea Partners investit ne sont pas mentionnées dans les Actes délégués ciblant les deux objectifs Climat. A ce titre, le taux d'éligibilité est de 0 % pour nos portefeuilles au 31/12/2021.

Cerea Partners reste par ailleurs attentif à la prochaine publication des Actes délégués sur les quatre autres objectifs environnementaux du règlement Taxonomie puisque nous envisageons d'investir dans des activités économiques qui contribuent de manière substantielle à la transition vers une économie circulaire et/ou encore à la prévention et la réduction de la pollution.

❖ Part des encours dans les entreprises actives dans les énergies fossiles

Cerea Partners comporte une liste stricte d'exclusion sectorielle formalisée au travers de son outil propriétaire de notation ESG. La Société de Gestion exclut de son périmètre d'investissement les entreprises impliquées dans le secteur des énergies fossiles.

Secteurs exclus : jeux d'argent/jeux de hasard, pornographie/prostitution, tabac, drogue, armement, énergies fossiles.

	Montant au 31/12/2021 en m€	% des encours d'investissement	Stratégie d'investissement	Nombre de fonds couverts
Actifs sous gestion	1 187	100%	Capital, Mezzanine, Dette senior	8
Investissement dans des activités éligibles à la taxonomie européenne	0	0%	Non applicable	Non applicable
Investissement dans des entreprises actives dans les énergies fossiles	0	0%	Non applicable	Non applicable

4.1 Plan d'actions pour parvenir à une stratégie d'alignement à l'Accord de Paris

Au regard de l'évolution constante de la réglementation – *SFDR, Taxonomie* et des normes de marché, Cerea Partners se donne les objectifs suivants :

❖ Objectifs à court-terme 2022-2023

1. Finaliser l'évaluation du bilan carbone des participations des Fonds
2. Évaluer et publier les résultats de l'empreinte carbone des principaux portefeuilles Cerea
3. Définir pour les investissements majoritaires, des objectifs de réduction d'émissions et mettre en œuvre des stratégies de réductions associées pour chaque poste d'émissions GES – scope 1, 2, 3
4. Inciter à définir des plans de décarbonation pour les participations de Cerea Capital
5. Mettre en place des outils de suivi pour piloter la réalisation de ces objectifs

❖ Objectifs à moyen-terme horizon 2030

1. 100 % des participations devraient avoir un plan de décarbonation en définissant des KPIs associés
2. >60 % des participations devraient obtenir un alignement 2°C validé par un tiers indépendant

Réalisation en cours

- ❖ Évaluation de l'empreinte carbone en cours de notre portefeuille sur 100 % des deux dernières générations de fonds, qui sera finalisée fin 2022
- ❖ Cartographie des risques Climat en cours de réalisation qui sera finalisée avant 2022

4.2 État des lieux sur la démarche biodiversité de Cerea Partners

Cerea Partners s'engage à assurer une meilleure gestion de l'environnement, la prévention de la pollution et de la préservation de la biodiversité dans ses activités et ses investissements. Dans cet objectif, la société de gestion a commencé à intégrer des questions relatives à la biodiversité lors de la campagne ESG annuelle 2021.

Par construction, les portefeuilles Cerea présentent des dépendances fortes à la biodiversité et ont des impacts forts du fait de la stratégie d'investissement couvrant l'univers de l'agroalimentaire. Conscient de la forte dépendance de la chaîne de valeur alimentaire à la biodiversité, Cerea Partners travaille actuellement avec le cabinet moonshot sur l'élaboration de sa stratégie biodiversité et de risques connexes qui sera publier dans les mois à venir.

4 chaînes de valeur majeures sont à l'origine d'environ 90 % des pressions exercées sur la biodiversité

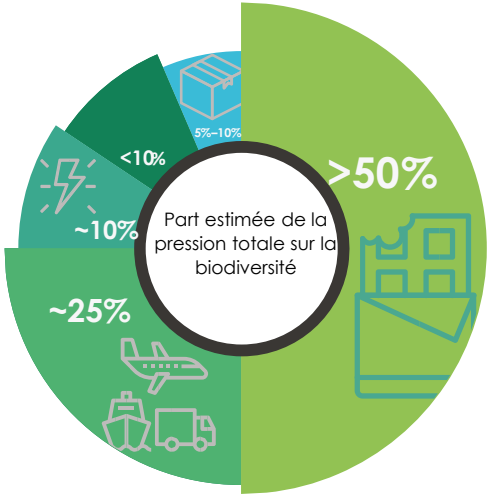

- **Aliments** et boissons, y compris le packaging
- Infrastructures et mobilité, logement et les véhicules
- Energie dont carburant et autres commodités
- Fashion y compris le luxe
- Autres tels que les secteurs pharmaceutiques, cosmétiques et consommation électronique

Source : Analyse du BCG et ChangeNOW « Biodiversité : un enjeu majeur et un levier de transformation et d'innovation pour l'entreprise », mai 2021

Note : Les chaînes de valeur sont définies par les produits finis de consommation

Objectifs 2022-2023

- Intégration de la biodiversité dans la politique d'investissement responsable de Cerea Partners
- Étude des dépendances et des impacts sur la biodiversité des portefeuilles Cerea
- La sensibilisation des entreprises, la sélection d'indicateurs et l'accompagnement dans la mise en place d'actions de mesure et d'atténuation seront les principales étapes
- Mise en œuvre de l'Article 29

Tableau de correspondance relatif à l'Article 29 de la loi Énergie-Climat (LEC)

N°	Sections	Pages
1°	**Démarche générale de l'entité**	**5 à 12**
1.a	Politique et stratégie d'investissement	5, 6, 7, 8, 9, 10
1.b	Liste des produits « durables » et pourcentage des encours totaux	4
1.c	Adhésion de l'investisseur à une charte, un label	11, 12
2°	**Moyens internes**	**13 à 17 et 20 à 22**
2.a	Ressources financières, techniques et humaines dédiées à l'ESG, recherche interne et recours à des prestataires externes	13, 14, 15, 16, 17, 20, 21
2.b	Développements pour renforcer les capacités internes	21, 22
3°	**Gouvernance**	**23 à 24**
3.a	Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance	23
3.b	Inclusion des facteurs ESG dans les politiques de rémunération	24
3.c	Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité	25
4°	**Stratégie d'engagement**	**18, 20**
4.a	Politique de vote	20
4.b	Stratégie d'engagement et bilan de mise en œuvre	18
5°	**Alignement avec la taxonomie et part des énergies fossiles**	**29**
	Part des encours « durables » (alignés sur la Taxinomie européenne) et des encours dans les entreprises actives dans les énergies fossiles	29
6°	**Alignement Accord de Paris**	**26, 30**
	Fixation d'objectifs quantitatifs et détails méthodologiques associés	26, 30
7°	**Alignement biodiversité**	**31**
	Publication de la stratégie d'alignement sur les objectifs internationaux de préservation de la biodiversité et détails méthodologiques associés	31
8°	**Informations sur les démarches de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques**	**13**
	Processus général d'identification, évaluation, priorisation et gestion	13
8bis°	**Critères méthodologiques**	**-**
	Détails méthodologiques associés, avec un focus sur les risques physiques et de transition climatiques et les risques liés à l'érosion de la biodiversité	-
9°	**Démarche d'amélioration**	**30, 31**
	Plan d'amélioration continu sur les éléments à publier au titre du 1° au 8°bis	30, 31

cerea
PARTNERS

Cerea Partners, 2 ter rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine
Tel : +33 1 83 75 16 00 – www.cerea.com

S.A.S au capital de 500 000 € · Société de gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le N° GP-04000051
Siret N° 453 706 236 00024 · Code APE : 6420Z · N° TVA Intracommunautaire : FR 73 453 706 236